Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille - BAIN DE BRETAGNE - 35470

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260310-2026_40-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

OBJET :
Rapport Egalité Hommes Femmes 2024

N° 2026-40

DATE DE CONVOCATION :
le 02/03/2026

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

En exercice	**46**
Présents	**32**
Votants	**36**

L'an deux mille vingt-six

Le 10 mars, à 19 heures 00

Les Membres du Conseil de Communauté, légalement convoqués, se sont réunis à Poligné, sous la présidence de M. MINIER.

. les conseillers communautaires
MM. ALLAIN, AUBRY, BERTIN, BERTON, BOURASSEAU, BRIZARD, BRULLE, DREAN, EON, GAUDICHON, GENDROT, GOHIER, HAMON, JANVIER, JARRET, JUGAN, LASSALLE, LE GUEHENNEC, LECLERC, LESUR, LOUAPRE, MACE, MARTIN, MELLET, MERAULT (arrivée à partir de la délibération n°2026_32), MINIER, MORICEAU, RINFRAY, ROGER, ROUX (arrivée à partir de la délibération n°2026_32), ROUXEL, SOLLIER.

. pouvoirs

GOUR Christèle	à	MINIER Vincent
LE GALL LE BLEIZ Maud	à	JUGAN David
RIFFAULT Katia	à	GAUDICHON Jean-Michel
VACHEROT Romain	à	ROUX Laurence (à partir de la délibération n°2026_32)

. excusée
CHASSAT Valérie

formant la majorité des membres en exercice

Mme DRÉAN a été désignée Secrétaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2311-1-2 et D2311-16 ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu la loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ;

Vu le décret n°2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les hommes et les femmes intéressant les collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°35-2024-10-22-00002 du 22 octobre 2024 portant modification des statuts de Bretagne Porte de Loire Communauté ;

Vu l'information faite au Comité social territorial réuni le 13 février 2026 ;

Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille - BAIN DE BRETAGNE - 35470

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260310-2026_40-DE

Considérant que les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre regroupant plus de 20 000 habitants doivent présenter un rapport en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ;

Considérant que cette présentation doit avoir lieu préalablement aux débats sur le projet de budget ;

Considérant que le rapport dresse un bilan des actions et des politiques mises en œuvre par la communauté de communes en matière d'égalité entre les hommes et les femmes ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- PREND ACTE de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2024.

Pour extrait conforme, Le Président,
Vincent MINIER

VINCENT MINIER PRÉSIDENT
BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE
LE STERIAD - PA CHATEAU GAILLARD
2,Allée de L'Ille
35470 BAIN DE BRETAGNE